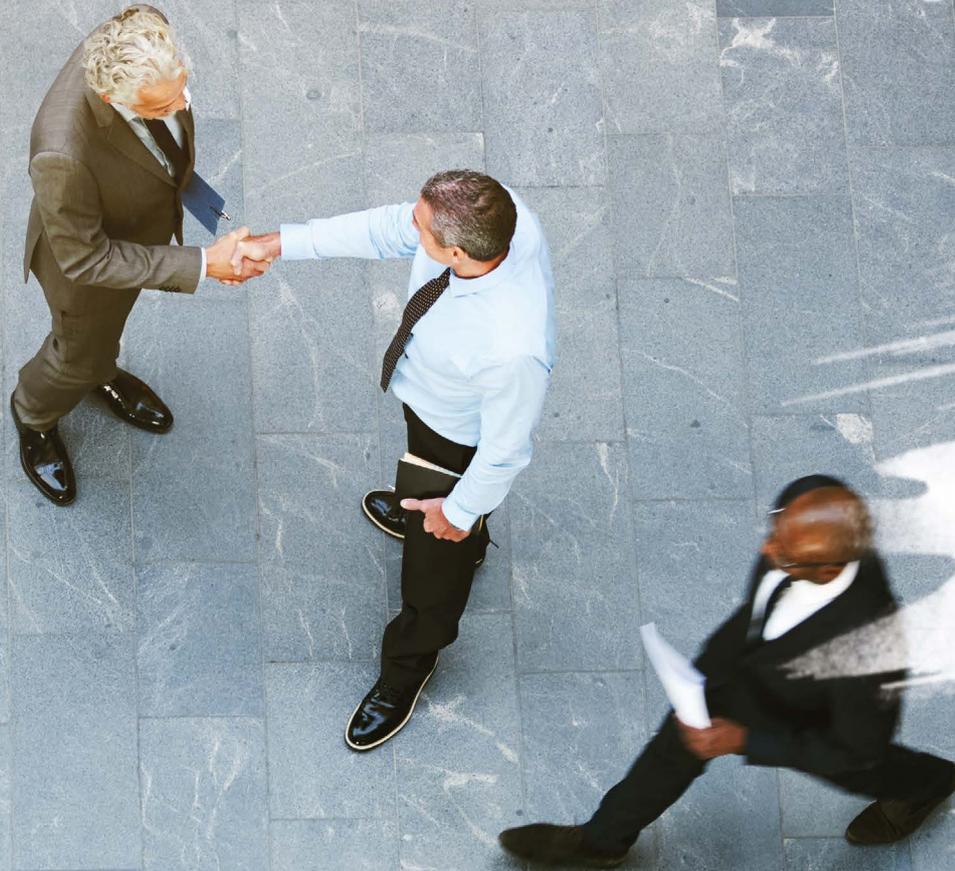


Communication publicitaire



ACTIONS

MIROVA EURO SUSTAINABLE EQUITY FUND

Allier recherche de performance financière et placement responsable à travers une sélection d'entreprises de la zone euro exposées aux enjeux de long terme

Le fonds n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital.



mirova

MIROVA EURO SUSTAINABLE EQUITY FUND

Compartiment de droit luxembourgeois de la SICAV Mirova Funds.

Mirova Funds est une Société d'Investissement à Capital Variable luxembourgeoise composée de plusieurs compartiments, agréée par la CSSF en 2009. Natixis Investment Managers International est la société de gestion et a délégué la gestion du compartiment à Mirova.

- Une sélection d'entreprises pour accéder au potentiel économique de la zone euro
- Une solution d'épargne qui cherche à tirer parti des enjeux de long terme pour un développement plus soutenable pour la planète
- Un investissement socialement responsable combiné à une recherche de performance à long terme

BÉNÉFICIEZ D'UNE SOLUTION D'INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE

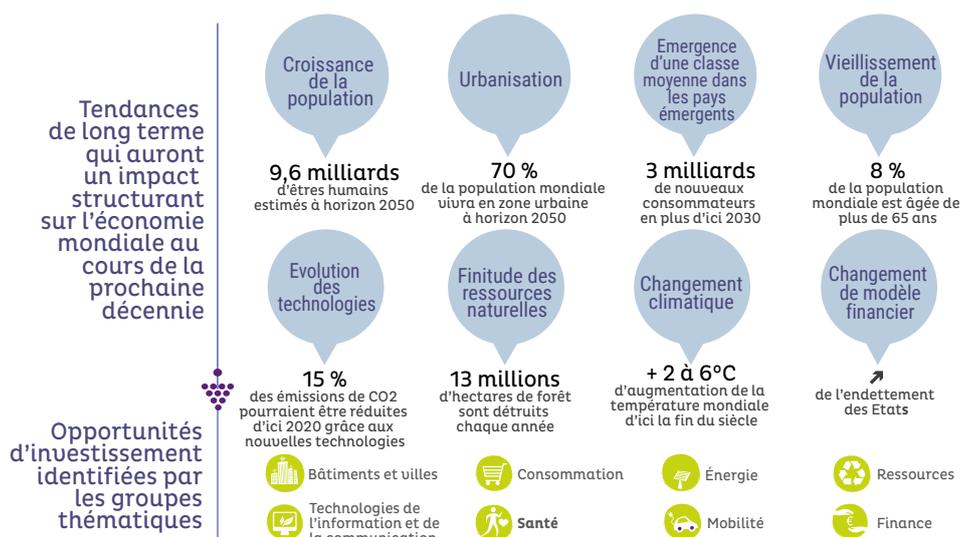
Les entreprises sélectionnées dans le fonds Mirova Euro Sustainable Equity Fund respectent les meilleures pratiques en termes d'Investissement Socialement Responsable d'après l'analyse de Mirova. Ces entreprises ont à coeur d'essayer d'anticiper et de maîtriser leurs impacts environnementaux. Elles sont exigeantes dans leurs comportements en matière sociale et sociétale, et veillent à la qualité de leur gouvernance. L'intégration de ces trois critères de sélection en plus de l'analyse financière des sociétés représente une réelle source de valeur ajoutée à long terme.

BÉNÉFICIEZ DU POTENTIEL D'UNE GRANDE ZONE ÉCONOMIQUE MONDIALE

Avec Mirova Euro Sustainable Equity Fund, vous accédez aux entreprises de la zone euro qui, du fait de leur dynamisme, contribuent à élever l'eurozone au rang de grande puissance mondiale. Par ailleurs, en plus de leurs qualités propres, les entreprises sélectionnées par le gérant au sein du portefeuille sont implantées sur l'ensemble de la zone géographique. En effet, les pays de la zone euro ne sont pas homogènes, que ce soit en termes de dynamique de croissance ou de profils d'entreprises. Cette diversité est un atout car cela peut permettre à Mirova Euro Sustainable Equity Fund de profiter d'opportunités sectorielles et géographiques, ce qui accroît sa résistance dans différents contextes économiques.

« Notre gestion du fonds vise à tirer parti des tendances majeures pour l'avenir en sélectionnant les entreprises qui sauront le mieux en profiter à long terme »

Soliane VARLET
Gérant de Mirova Euro Sustainable Equity Fund



Source : Mirova au 31/12/2020

POINT D'ATTENTION Mirova Euro Sustainable Equity Fund permet de profiter des performances potentielles des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques (notamment le risque de perte en capital). Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce Fonds sont mentionnés dans le Document d'Information Clé. Il convient de respecter la durée de placement recommandée de 5 ans. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Information Clé. Il est disponible sur demande auprès de Natixis Investment Managers International.

2 QUESTIONS A LA GÉRANTE DE MIROVA EURO SUSTAINABLE EQUITY FUND

Quels sont les atouts des thématiques sélectionnées dans votre investissement en actions de la zone euro ?

“ La zone euro offre un vivier très vaste pour nos investissements. Toute la difficulté consiste à identifier les entreprises qui non seulement sont profitables et vont générer de la performance mais sont également au plus proche des défis de demain. En effet, le monde change, ce qui oblige les acteurs économiques et financiers à avoir un comportement plus responsable en matière environnementale, sociale et d'organisation. Les impacts de ces nouveaux défis, loin d'être une contrainte, nous offrent de véritables opportunités d'investissement. Nos travaux d'analyse, menés conjointement par nos équipes de recherche et l'Université de Cambridge, ont permis d'identifier huit tendances de long terme, structurantes pour l'économie mondiale au cours de la prochaine décennie. Puis, une fois les thématiques sélectionnées, notre objectif consiste à trouver des solutions concrètes aux enjeux de la planète, en termes de produits ou de services. En effet, selon nous, ce sont ces entreprises - acteurs du changement - qui vont le plus en bénéficier sur le long terme.”

Comment sélectionnez-vous les entreprises au sein de votre portefeuille ?

“ Nous sélectionnons les entreprises parmi des thématiques d'investissement que nous jugeons porteuses. Il y a également un autre critère qui entre en ligne de compte car le fonds Mirova Euro Sustainable Equity Fund respecte une démarche Investissement Socialement Responsable reconnue. Ainsi, nous examinons la qualité de leurs pratiques en matière de respect des critères Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance. Cette double analyse nous permet de sélectionner les entreprises associées à la croissance de demain et qui s'inscrivent dans une vision de l'économie à long terme. ”

PROFIL DE RISQUE

Mirova Euro Sustainable Equity Fund n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital. Le fonds est soumis aux risques suivants : concentration géographique, concentration du portefeuille, actions, sociétés à petite, moyenne et grande capitalisation, taux de change, investissements sur la base de critères ESG, risques en matière de durabilité. Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du fonds, disponible auprès Natixis Investment Managers International sur simple demande.

Indicateur Synthétique de Risque * : 1 2 3 **4** 5 6 7

* Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué). Le niveau de l'Indicateur Synthétique de Risque est celui en vigueur à la date de rédaction du document.

Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de change et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.



Soliane
VARLET

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif d'investissement du Compartiment Mirova Euro Sustainable Equity Fund (le « Compartiment ») est d'allouer le capital à des modèles économiques durables présentant des avantages environnementaux et/ou sociaux en investissant dans des sociétés dont l'activité économique contribue positivement ou ne nuit pas de manière significative à la réalisation d'un ou plusieurs objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU et/ou réduit le risque de ne pas atteindre un ou plusieurs ODD.

Le Compartiment s'attachera à investir dans des sociétés cotées sur des bourses du monde entier, tout en alliant systématiquement des considérations Sociales, Environnementales et de Gouvernance (« ESG ») à une performance financière mesurée par rapport à l'indice MSCI EMU Net Dividends Reinvested sur **la période minimale d'investissement recommandée de 5 ans.**

L'atteinte de l'objectif extra-financier est fondé sur la réalisation d'hypothèses faites par le gérant financier.



REPUBLIQUE FRANCAISE

voir définitions
page 6

EN SAVOIR +

	Part R	Part I
Société de gestion	Natixis Investment Managers International	
Gestionnaire financier par délégation	Mirova	
Nature juridique	Compartment de la Société d'investissement à capital variable luxembourgeoise, Mirova Funds	
Classification AMF	Actions de pays de la zone euro	
Risque de perte en capital	Oui	
Nourricier	Non	
Durée de placement recommandée	> 5 ans	
Indice de référence	Indicateur de référence uniquement à titre indicatif. MSCI EMU/ L'indice MSCI EMU dividendes nets réinvestis en euro est représentatif des marchés d'Actions de la zone euro. Il est disponible sur www.mscibarra.com . L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le fonds.	
Classification SFDR	Article 9	
Proportion minimale :		
- d'alignement à la taxonomie ⁽¹⁾	5 %	
- d'investissements durables	90 %	
Devise de référence	Euro	
Date de création	7 novembre 2013	
Code ISIN	LU0914731947	LU0914731780
Éligibilité	Compte-titres ordinaire, Plan d'Épargne en Actions (PEA), Contrat d'assurance vie et de capitalisation référencés par le groupe BPCE	
Frais d'entrée⁽²⁾ maximum	4,00% acquis au réseau distributeur	Néant
Frais de sortie⁽²⁾	Néant	
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,90 %. Le montant des coûts courants est fonction des dépenses de l'exercice clos en décembre 2021. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. > dont rétrocession au réseau distributeur : 1,089%	1 %. Le montant des coûts courants est fonction des dépenses de l'exercice clos en décembre 2021. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. > dont rétrocession au réseau distributeur : 0,18%
Coûts de transaction	0,1 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	
Commission de performance⁽³⁾	20 % de la performance supérieure à celle de l'indice de référence 0,2 % de la valeur de votre investissement par an. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts cumulés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années. Des commissions de performance peuvent être facturées même lorsque la performance du Produit est négative, notamment si la performance de l'indice de référence est inférieure à celle du Produit.	
Modalités de souscription et de rachat	Un dix-millième de part	
Souscription minimale initiale	Néant	50 000 EUR
Valeur liquidative d'origine	80,83 EUR	52 344,65 EUR
Valorisation	Quotidienne	
Heure de centralisation	13h30	
Indicateur Synthétique de Risque⁽⁴⁾	1 2 3 4 5 6 7	

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit. **Le DIC, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles gratuitement en français sur demande auprès de Natixis Investment Managers International et sur le site <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/LU0914731947/detail> (part R) et <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/LU0914731780/detail> (part I). Vous devez prendre connaissance du DIC qui devra vous être remis préalablement à la souscription. Pour plus d'information concernant les aspects liés à la durabilité du fonds, veuillez-vous référer au document prévu par l'article 10 de la réglementation SFDR intitulé «Publication d'informations en matière de durabilité» disponible sur le site de la société de gestion du fonds et sur le site <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/LU0914731947/detail> (part R) et <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/LU0914731780/detail> (part I).**

(1) L'objectif de la Taxonomie européenne est la création d'un système de classification de ce qui est considéré comme « durable » d'un point de vue environnemental et social. Elle crée un cadre et des principes pour évaluer les activités économiques à l'aune de six objectifs environnementaux. (2) Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent. (3) Une commission de surperformance pourra être prélevée même en cas de performance négative de la part, dès lors que sa performance est supérieure à celle de son indice de référence. La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon une approche dite de « l'actif indicé », basée sur la comparaison entre l'actif valorisé du fonds et l'actif de référence qui sert l'assiette de calcul de la commission de surperformance. La Société de Gestion s'assure qu'au cours d'une durée de performance de cinq (5) ans maximum, toute sous-performance du Fonds par rapport à l'indice de référence soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. Une réinitialisation de la date et la valeur de départ de l'actif de référence de la performance sera mise en œuvre si une sous-performance n'est pas compensée et n'est plus pertinente au fur et à mesure que cette période de cinq ans s'écoule. (4) Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué). Le niveau de l'Indicateur Synthétique de Risque est celui en vigueur à la date de rédaction du document.

Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire.



Créé par le ministère français des Finances, ce label public vise à rendre plus visibles les fonds d'Investissement Socialement Responsable (ISR) auprès des épargnants. Pour obtenir le label ISR, l'organisme de certification effectue un audit pour s'assurer que les fonds répondent à un ensemble de critères de labellisation. Pour plus d'informations sur la méthodologie, veuillez consulter le site www.llabelisr.fr.

■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



L'initiative «Towards Sustainability» veut aider tous les types d'investisseurs particuliers et institutionnels qui cherchent des solutions d'épargne et d'investissement plus durables. Elle veut également encourager les institutions financières à offrir une gamme diversifiée et qualitative de produits durables.

MENTIONS LÉGALES

Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF 2. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Investment Managers International. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Natixis Investment Managers International à partir de sources qu'elle estime fiables. Natixis Investment Managers International se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Natixis Investment Managers International ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le Fonds cité dans ce document est agréé par Commission de Surveillance du Secteur Financier et est autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. La Société de gestion du fonds a la faculté d'arrêter la commercialisation du Fonds en France conformément à la législation applicable. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un Fonds sont décrits dans le Document d'Information Clé (DIC) de ce dernier. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. La politique de vote et d'engagement est disponible via le lien suivant : www.mirova.com. Vous devez prendre connaissance du DIC préalablement à la souscription. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle. La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Les investisseurs doivent examiner attentivement les objectifs d'investissements, les risques et les frais relatifs à tout investissement avant d'investir. Pour plus d'information sur la méthodologie d'évaluation ESG du fonds, se référer au prospectus et au site internet du gérant financier. L'attention des investisseurs est attirée sur les risques de conflits d'intérêts potentiels pouvant exister du fait des liens capitalistiques existants entre le Groupe BPCE et les entités mentionnées ci-dessous.

Pour toute réclamation, votre agence bancaire au sein de laquelle vous avez souscrit notre produit est votre premier interlocuteur. Prenez contact avec votre Conseiller ou votre Directeur d'agence. Vous pouvez lui faire part de vos difficultés par tout moyen à votre convenance, directement à l'agence, par courrier, par mail ou par téléphone. Vous retrouvez ses coordonnées directement sur votre extrait de compte. Si la réponse ou solution qui vous a été apportée ne vous convient pas, vous pouvez prendre contact avec le service réclamation de votre banque dont les coordonnées figurent directement sur le site client dans la rubrique dédiée « Réclamations ». En cas de désaccord persistant, vous pouvez prendre contact gratuitement avec un médiateur dont le médiateur de l'AMF à l'adresse suivante : Autorité des marchés financiers, Médiateur de l'AMF, 17 Place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02. Le formulaire de demande de médiation ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>. La saisine du Médiateur s'effectue en langue française. Document non contractuel. Achevé de rédiger en février 2023.

Mirova Euro Sustainable Equity Fund est un compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois Mirova Fund, gérée par Natixis Investment Managers International (délégataire : Mirova).

Mirova – Société anonyme au capital de 8 813 860 euros - RCS Paris- 394 648 216 – Agrément AMF GP 02-014 - 59 avenue Pierre Mendès-France, 75013 Paris. Mirova est une société de gestion, affiliée de Natixis Investment Managers.

Natixis Investment Managers International - Société anonyme au capital de 94 127 658,48 euros – 329 450 738 RCS Paris – Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), sous le numéro GP 90-009. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France – 75013 Paris – www.im.natixis.com

BPCE – Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 180 478 270 €. Siège social: 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS – RCS Paris 493 455 042. BPCE, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 08045100